

La production de l'information comptable au sein des entreprises camerounaises : *vers l'urgence d'une réforme institutionnelle ?*

MBALLA ATANGANA Y. V.

Université de Yaoundé II – Soa

Abstract:

The objective of this article is to examine the process of surrender of the annual accounts within the Cameroonian companies. In our view, information is produced, not to reflect the reality of the business, but rather to communicate and comply with a legal requirement for accountability, institutional reform is essential to strive for fair. Accounting is thus challenged its ability to translate the real representation of the company, which confirms recent studies. Accounting as an objective representation of economic reality found itself in a lack of legitimacy. The study focuses on a sample of 88 companies operating in Cameroon. After analysis we could generate a significant link between the role of the players in the accountability process, the perception of the existence of an institutional framework for monitoring and accounting regulation and the quality of accounting information produced. Thus, the production of relevant and reliable accounting information is sub-adjacent to the reform of the legal framework of OHADA legislation.

Keywords:

Accounting information, Accountability, Institutional framework, Reform, External auditors.

Résumé:

L'objectif de cet article est d'examiner le processus de reddition des comptes annuels au sein des entreprises camerounaises. A notre avis, l'information est produite, non pour traduire la réalité de l'entreprise, mais plutôt pour communiquer et respecter une exigence légale en matière de reddition des comptes, la réforme institutionnelle s'avère indispensable pour tendre vers l'image fidèle. La comptabilité se trouve ainsi interpellée sur sa capacité à traduire la représentation réelle de l'entreprise, ce qui conforte certaines études récentes. La comptabilité en tant que représentation objective d'une réalité économique s'est retrouvée en manque de légitimité. L'étude porte sur un échantillon de 88 entreprises exerçant leurs activités au Cameroun. Nous avons après analyse pu dégager un lien significatif entre le rôle des acteurs du processus de reddition des comptes, la perception de l'existence d'un cadre institutionnel de contrôle et de régulation comptable et la qualité de l'information comptable produite. Ainsi, la production d'une information comptable fiable et pertinente est sous-adjacente à la réforme du cadre légal du législateur OHADA.

Mots clés:

Information comptable, Reddition des comptes, Cadre institutionnel, Réforme, Auditeurs externes.

INTRODUCTION

L'information comptable destinée à la prise de décision doit être pertinente, exhaustive, neutre, publiée en temps opportun et exempte d'anomalies significatives. Il va donc sans dire que, pour produire une information comptable utile, il faut suivre un processus rigoureux qui permet de s'assurer que tous ces critères sont remplis. Cette étude à visée quantitative s'inscrit dans le courant contractualiste en questionnant les pratiques comptables, le cadre institutionnel de régulation et de contrôle et le rôle des acteurs dans la reddition comptable. *Le processus d'élaboration des états financiers permet-il de traduire la réalité comptable de l'ensemble des transactions et événements affectant la vie économique de l'entreprise ? Concrètement, le cadre institutionnel actuel peut-il garantir la production d'une information comptable fiable et sincère ?* De ce fait, nous ferons une revue de la littérature qui conduira au choix méthodologique. Par la suite, les résultats seront présentés suivis de leur discussion.

1. Revue de la littérature

Le processus de production fait également appel au jugement professionnel en ce qui concerne l'application des normes, y compris les jugements posés aux fins de l'établissement des comptes annuels. Cet aspect est déterminant dans la production d'une information fiable, pertinente et sincère. Plusieurs études sur le contenu informationnel des états financiers démontrent le respect et la maîtrise du cadre légal par les différents acteurs au cœur de la production de l'information comptable (Watts et Zimmerman, 1986 ; 1990 ; Subramanyam, 1996 ; Krishnan, 2003 ; Breton et Taffler, 1995 ; Janin et Piot, 2008).

La production d'états financiers fait intervenir la direction, le comité d'audit, le conseil d'administration et l'auditeur externe. La direction est responsable de la préparation du contenu ; le comité d'audit et le conseil d'administration examinent, approuvent l'information et surveillent la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités en

matière d'information comptable ; l'auditeur exprime une opinion sur les états financiers après avoir effectué un audit conformément aux normes en vigueur. L'intervention de nombreux acteurs aux intérêts divergents dans le processus d'une information comptable de qualité peut conduire à toute forme de manipulation.

La direction est responsable de la préparation de l'ensemble de la politique comptable menée au sein de l'entreprise. Il en est de la gestion des risques, de l'établissement, du suivi et de l'évaluation du contrôle interne. Elle dispose à cet effet d'un pouvoir discrétionnaire lui permettant d'influer sur le contenu informationnel des états financiers de l'entreprise. De ce fait, la flexibilité des règles comptables permet aux dirigeants d'exercer leur jugement pour publier des résultats en fonction d'objectifs discrétionnaires (Watts et Zimmerman, 1986, 1990, Subramanyan, 1996). En effet, si l'on considère que les dirigeants sont mieux informés que les investisseurs sur les perspectives de leur entreprise, ils ont intérêt, dans un but de signalisation, à communiquer au marché, par une gestion adéquate du résultat comptable, l'information privée qu'ils détiennent (Janin et Piot, 2008). Une difficulté se dégage quant à l'appréciation de leur orientation managériale¹. Cela peut être une des motivations vertueuses des dirigeants en la matière (Janin et Piot, 2008). En effet, l'idée selon laquelle les dirigeants manipulent les données comptables est centrale dans un grand nombre de travaux académiques en comptabilité. Cependant, il faut rappeler que les informations comptables ne sont pas issues seulement du bon vouloir des dirigeants mais l'aboutissement d'un processus de reporting subissant des validations internes de l'ensemble des acteurs de cette chaîne de production de l'information (Lamrani, 2012). De ce qui précède, notre première hypothèse trouve son fondement.

H1: Les choix comptables des dirigeants influencent significativement la qualité de l'information comptable produite au sein des entreprises camerounaises.

¹ Cette orientation s'explique par les choix managériaux (gestion opportuniste permettant de s'accaparer des rentes au détriment des investisseurs).

La gouvernance en matière d'information comptable relève du conseil d'administration et de son comité d'audit. De ce fait, le comité d'audit examine les rapports financiers externes avant leur diffusion et recommande leur approbation au conseil d'administration. L'étendue de cet examen et le processus suivi sont généralement décrits dans la charte du comité d'audit. Par ailleurs, le comité d'audit doit être doté d'une expertise, condition idoine de leur implication dans le processus de production de l'information comptable. Il convient de le rappeler que ces acteurs contribuent à doter à l'information produite un gage de crédibilité en terme de fiabilité, de sincérité et d'image fidèle.

De nombreuses études relèvent la compétence, ou l'expertise du comité d'audit comme critère d'efficacité. Il se dégage une réduction des pratiques discrétionnaires avec l'expertise financière du comité d'audit, l'expertise en gouvernance et la présence des banquiers d'affaires (Yang et Krishnan, 2005 ; Xie et al., 2003 ; Bédard et al. 2004 ; Carcello et al. 2006b). En somme, la dimension d'expertise, et notamment d'expertise comptable d'un comité d'audit semble être un élément important de prévention des manipulations du résultat, et par conséquent un facteur de qualité de l'information comptable. Toutefois, les résultats sont mitigés. Ainsi, les résultats de Raman et Ali (2006) en Malaisie sont en contradiction. Ce lien mérite d'être élucidé au sein des entreprises camerounaises.

Sur le plan empirique, quelques travaux se sont intéressés, récemment, aux relations entre la communication financière et la présence ou les caractéristiques du comité d'audit. En termes de présence, de nombreux auteurs trouvent une relation positive entre l'existence d'un comité d'audit et le niveau de divulgation de l'information volontaire (Arcay et Vasquez, 2005 ; Barako et al., 2006 ; Wright, 1996). Néanmoins, d'autres auteurs ne trouvent aucun lien significatif entre la présence d'un comité d'audit et la qualité de l'information comptable (Forker, 1992 ; Kent et Stewart, 2008). Ceci nous paraît surprenant au regard du rôle que cet organe est censé jouer dans l'amélioration de la qualité de celle-ci. De ce qui précède, nous formulons les hypothèses suivantes :

H2: La présence du comité d'audit dans le CA est positivement corrélée à la qualité de l'information comptable produite au sein des entreprises camerounaises.

H3: La présence au sein du comité d'audit des banquiers d'affaires et des experts financiers influencent significativement la qualité de l'information produite au sein des entreprises camerounaises.

H4: Le nombre de réunions tenues par le comité d'audit n'a aucune influence sur la qualité de l'information produite au sein des entreprises camerounaises.

La production d'une information comptable fiable résulte d'un audit externe de qualité. Pour être utile, l'audit doit donc ajouter de la valeur au processus. Cette valeur s'obtient de deux façons. Premièrement, l'indépendance, l'esprit critique et l'intégrité de l'auditeur, conjugués à ses compétences techniques, prédisposent à la production d'une information comptable utile. Deuxièmement, ces facteurs, alliés aux procédures de l'auditeur, rehaussent la confiance dans l'utilité de l'information comptable auditée en réduisant le risque d'anomalies significatives.

L'auditeur financier externe apparaît comme un acteur clé dans la réalisation de l'objectif de qualité de l'audit. En formulant une opinion sur les comptes et sur les états financiers annuels, l'auditeur externe instaure une confiance en l'information produite. Il est le garant de la qualité de l'information comptable.

Les recherches académiques mettent en exergue deux caractéristiques majeures de l'auditeur externe : l'indépendance et la compétence, conditionnant un audit de qualité. L'approche de DeAngelo (1981a, p. 186) est généralement retenue pour cela comme référence. Elle définit la qualité d'un audit financier comme « *la probabilité conjointe qu'un auditeur donné découvre une infraction dans le système comptable du client et qu'il rende*

compte de cette infraction». Cela revient à considérer le produit de deux probabilités : découvrir l'anomalie (la compétence), et la révéler (l'indépendance).

L'auditeur externe est en quelque sorte un agent qui permet d'optimiser le signal véhiculé par la composante discrétionnaire du résultat comptable (Janin et Piot, 2008). A notre avis, les qualités nécessaires à un auditeur légal dépendent de la taille du cabinet d'audit. Le fait que l'entreprise soit auditée par un cabinet international reflète une bonne organisation dans le processus de production de l'information comptable. C'est fort de ce constat que nous formulons notre cinquième hypothèse.

H5: L'appartenance du commissaire aux comptes à un cabinet international a un impact significatif sur la qualité de l'information comptable produite au sein des entreprises camerounaises.

L'existence d'un cadre institutionnel strict et rigoureux favoriserait la production des informations comptables de qualité. Pour Jensen (1993), le système institutionnel (juridique, politique et réglementaire) constitue un mécanisme externe de gouvernance dont l'effectivité et l'efficacité varient en fonction du rôle que jouent ces institutions dans l'économie, de la nature du modèle économique et des systèmes juridiques (La Porta et al., 2006 ; 2000 ; 1999 a et b). De nombreuses études se sont intéressées sur le rôle disciplinaire des systèmes juridiques et nationaux de gouvernance (Stulz 2009 ; Boughanmi et Deffains, 2006 ; La Porta et al., 2006 ; 2000 ; 1999 a et b ; Charreaux, 2004 ; Djankov et al., 2003 ; Labelle et Raffournier, 2000).

Dans le contexte OHADA, il existe un cadre institutionnel (ONECCA, Chambre des comptes, agence de régulation...) qui se démarque par un laxisme dans l'encadrement des acteurs du processus de reddition comptable. Cet attentisme s'explique par la pratique du principe de

« quatre bilans »² au sein des entreprises camerounaises, confortant la thèse du déficit informationnel des états financiers annuels. La réduction de ce déficit informationnel est sujette à la réforme du cadre institutionnel avec la mise en place des instruments de régulation et de contrôle du processus de reddition comptable.

De manière générale, les travaux sur le contrôle institutionnel s'inscrivent dans un cadre d'analyse macro de la gouvernance (Charreaux 2004) avec des instruments coercitifs susceptibles de décourager des pratiques frauduleuses. De ce qui précède, les avis des auteurs sont unanimes sur la nécessité pour un Etat de se doter d'un arsenal institutionnel afin d'encadrer la production de l'information comptable au sein des entreprises. Cet organisme permettra d'éviter au sein de l'entreprise la publication d'une « *information comptable conforme* » à la législation mais plutôt d'une information fiable et sincère représentant l'image fidèle de l'entreprise, d'où cette hypothèse :

H6: La présence d'un cadre institutionnel strict et rigoureux de régulation et de contrôle de l'information comptable a un impact significatif sur la production d'une information de qualité au sein des entreprises camerounaises.

² Ce principe de « quatre bilans » reflète l'état d'esprit des acteurs dans le processus de production de l'information comptable. Ce jet d'états financiers se décline ainsi :

- Un bilan pour le « conseil d'administration » afin de rassurer les administrateurs sur la bonne gestion de l'entreprise. Ces derniers en retour délivreront un quitus de bonne gestion ;
- Un bilan pour « l'Etat » avec pour objectif de minimiser des transferts au profit de l'administration fiscale ;
- Un bilan pour les « créanciers » afin de garantir le service de l'emprunt en minimisant le risque d'insolvabilité ;
- Un bilan pour le « dirigeant » qui traduit la situation réelle et exacte « image fidèle » de l'entreprise. Ce dernier constitue le véritable outil de pilotage de l'entreprise et permet au dirigeant d'apprécier l'ampleur des manipulations comptables opérées pour traduire « l'image souhaitée » des comptes annuels. Ce bilan est généralement confidentiel.

2. Méthodologie retenue

La population étudiée est constituée des entreprises exerçant leurs activités au Cameroun. Il s'agit principalement des sociétés anonymes sur lesquelles pèse l'obligation de certification des états financiers par un auditeur légal. De ce fait, nous avons mobilisé les cadres des services comptables et financiers pour répondre à notre questionnaire. Le questionnaire a été élaboré suite à la revue de la littérature et d'un pré-test réalisé auprès des professionnels de la comptabilité. Une première partie du questionnaire avait pour objectif d'identifier l'entreprise à travers cinq questions fermées (âge de l'entreprise, localisation du siège social, secteur d'activité, identité du répondant et son expérience au sein de l'entreprise). Une deuxième partie du questionnaire avait pour objectif de questionner le processus de production de l'information comptable au sein des entreprises camerounaises. Cette partie est constituée de 8 questions toutes fermées (choix comptables du dirigeant, présence du comité d'audit, qualité de l'audit, existence d'un cadre de régulation comptable). Une troisième partie du questionnaire mesure l'intention pour le dirigeant à produire une information de qualité.

Pour choisir les unités d'échantillonnage, nous avons utilisé la méthode de l'échantillonnage par choix raisonné. A cet effet, 130 questionnaires ont été administrés respectivement dans les villes de Douala (75), Yaoundé (35), Bafoussam (15) et Garoua (5). Nous avons reçu 88 questionnaires complétés et exploitables, soit un taux de réponse de 68 %. Ces derniers se répartissaient ainsi, 48 de Douala, 25 de Yaoundé, 12 de Bafoussam et 3 de Garoua. Les tests statistiques réalisés sont le test de Levene et l'ANOVA. Le traitement s'est fait quant à lui à partir du Logiciel d'analyse des données SPSS.

3. Description de l'échantillon

La description de l'échantillon de l'étude tient compte du comportement des entreprises quant à la production et l'utilisation de l'information comptable.

3.1. Le comportement des entreprises camerounaises en matière de production et d'utilisation de l'information comptable

Il est question de décrire les entreprises ayant participé à l'étude car connaître les caractéristiques de ces entreprises est essentielle pour avoir une bonne compréhension des facteurs susceptibles d'influencer la qualité de l'information comptable produite.

3.1.1. Profil socio-économique des entreprises

La majorité des entreprises observées a été créée entre 1960 et 1990 (59,1 %). Il s'agit des entreprises dont l'âge se situe entre 25 et 55 ans. De ce fait, les entreprises de moins de 25 ans sont fortement représentées (40,9 %). De ce fait, l'étude porte sur des entreprises matures. Plus de la moitié des entreprises observées ont leur siège social dans la ville de Douala, soit 54,5 % des entreprises de l'échantillon. Ensuite les villes de Yaoundé et de Bafoussam qui abritent respectivement 28,4 % et 13,6 % des entreprises observées. Ce constat s'explique du fait de la place prépondérante qu'occupe la ville de Douala dans le tissu économique au Cameroun. L'échantillon enquêté couvre les entreprises exerçant dans divers types d'activité, même s'il se dégage une forte représentativité de l'activité industrielle (53,4 %). Aussi, le secteur agricole est faiblement représenté (moins de 10 %). Cette situation traduit la réalité du paysage économique du tissu camerounais quant aux sociétés anonymes.

3.1.2. Comportement de production de l'information comptable

Les entreprises enquêtées produisent pour la plupart les états financiers en interne (71,6 %). De même, lorsque cette production de l'information comptable est faite en interne, 61,4 % de comptables respectent les choix managériaux. Il s'agit là à notre avis d'un recentrage du processus de reddition comptable.

Parmi les choix comptables, le système dégressif est davantage sollicité (69,3 %) contre 30,7 % qui adoptent le système linéaire. Ce choix comptable s'explique par une augmentation accrue des charges de l'entreprise, ce qui ouvre la voie à de fortes manipulations comptables. De

même, 56,8 % optent pour la méthode FIFO tandis que 43,2 % optent pour la méthode du coût moyen pondéré (CMP), pour l'évaluation des stocks. Bien plus, 70,5 % des entreprises ont un délai de publication des états financiers de synthèse entre 2 et 3 mois à compter de la fin de l'exercice. Ces résultats confortent la maîtrise du système comptable OHADA par les différents acteurs de la production comptable.

3.1.3. De la qualité de l'information comptable produite

A l'observation du box-plot, on constate que les valeurs de l'indicateur servant à quantifier la qualité de l'information comptable relevée pour les années 2011, 2012 et 2013 sont très dispersées. En effet, la médiane de la distribution des points n'est pas centrée dans les différentes boîtes. Il existe un important nombre de valeurs atypiques et l'étalement de l'écart interquartile sur les trois années suggère que les données sont relativement très dispersées autour de la médiane.

Le tableau n° 1 ci-dessous, présentant les statistiques descriptives de la variable dépendante mesuré pour trois années, met en évidence la dispersion des données autour de la moyenne car la variance est relativement élevée. Cependant, pour l'année 2011, la variable qualité de l'information comptable suit une loi normale. En effet, le coefficient de symétrie ou skewness est inférieur à 1 et le coefficient d'aplatissement ou kurtosis est inférieur à 1,5.

Le fait qu'une variable suive une distribution normale, étant une condition nécessaire pour de nombreux tests statistiques, seule la variable qualité de l'information comptable en 2011 sera considérée comme notre variable dépendante dans la suite de nos analyses.

Tableau n° 1: Statistiques descriptives de la variable « qualité de l'information comptable »

Statistiques		Q_IC_(2013)	Q_IC_2012	Q_IC_2011
N	Valide	85	86	87
	Manquante	3	2	1
Moyenne		-0,0608	-0,0615	-0,0465
Erreur std. de la moyenne		0,01366	,02175	0,01156
Médiane		-0,0588	-0,0884	-0,0518
Mode		-0,37	-0,41	-0,18
Ecart-type		0,12592	0,20173	0,10780
Variance		0,016	0,041	0,012
Asymétrie		0,865	2,957	-0,298
Erreur std. d'asymétrie		0,261	0,260	0,258
Aplatissement		3,104	17,677	1,100
Erreur std. d'aplatissement		0,517	0,514	0,511
Intervalle		0,80	1,62	0,60
Minimum		-0,37	-0,41	-0,40
Maximum		0,43	1,21	0,21
Centiles	25	-0,1417	-0,1595	-0,1063
	50	-0,0588	-0,0884	-0,0518
	75	-0,0026	0,0132	0,0180

Source : Nos soins avec SPSS

3.2. Description de la satisfaction et de l'utilisation de l'information comptable produite

Les entreprises étudiées sont pour la plupart satisfaites des états financiers de synthèse élaborés au cours des années 2011, 2012 et 2013 (90 %). Ce constat conforte l'utilité et la confiance en l'information comptable produite au sein des entreprises camerounaises.

L'information comptable produite est de façon générale importante pour la gestion de l'entreprise. Cependant elle n'est pas utile au même degré, pour les différentes finalités. Ainsi, la première finalité de l'utilisation de l'information comptable est qu'elle permet d'assurer la gestion de l'entreprise (48,9 %). De même, l'information comptable est respectivement importante pour le paiement des impôts et pour la prévision de l'évolution des activités où cette dernière finalité semble être très importante pour la plupart des entreprises par rapport aux autres finalités (65 %). Enfin, l'information comptable est moyennement importante lorsqu'il s'agit de connaître la performance de l'entreprise (51 %).

3.3. Description du cadre gouvernant la production de l'information comptable

L'échantillon enquêté couvre en majorité les entreprises disposant d'un comité d'audit comme levier de gouvernance (70,5 %). Ce constat met en exergue une forte implication des mécanismes de gouvernance et l'importance du comité d'audit dans le processus de production d'une information comptable fiable et sincère. Par ailleurs, parmi les entreprises disposant d'un comité d'audit, la majorité des entreprises dispose d'un comité d'audit constitué de banquiers d'affaire et d'experts financiers (70,5 %).

En outre, dans la grande majorité des entreprises étudiées (83 %), le commissaire aux comptes relève d'un cabinet d'audit international (Price Waterhouse Coopers, Deloitte Touche Tohmatsu, Ernst and Young et KPMG). Ce qui laisse présager d'un audit externe de qualité du fait de la notoriété des commissaires aux comptes et la réputation des cabinets d'audit. En ce qui concerne le fonctionnement des comités d'audit, les résultats de l'enquête révèlent que les

comités d'audit tiennent entre 2 et à 3 réunions par exercice comptable. En outre, 75 % d'entreprises perçoivent l'existence d'un cadre de régulation et de contrôle de l'information comptable produite au Cameroun. Cette analyse nous a donné un aperçu général des caractéristiques des entreprises étudiées. Il est cependant primordial d'étudier les liens entre les variables de l'étude.

4. Construction des variables de l'étude et spécification du modèle

4.1. La variable expliquée : la qualité de l'information comptable

La qualité de l'information s'évalue d'après sa capacité à reproduire une réalité qui ne soit biaisée, ni par la perception et les jugements de l'émetteur, ni par la forme qui rend intelligible cette réalité (Michaľesco, 1999). Cette qualité dépend des besoins d'un récepteur et doit répondre à des contraintes de coût et de temps. Le concept de qualité est donc défini par trois caractéristiques qualitatives, à partir d'une double fonction assignée à l'information comptable – une fonction utilitaire et sociale.

Dans son étude, Michaľesco, (1999) mesure cette qualité par une liste d'items, ou indicateur de diffusion, associée à un système de pondération. D'autres études se sont penchées sur l'utilisation des accruals pour mesurer la qualité de l'information en s'appuyant sur des modèles d'estimation (Healy, 1985 ; DeAngelo, 1986 ; Dechow et Sloan, 1991 ; Zmijewski et Hagerman, 1981 ; Saada, 1995 ; Rees et al., 1996 ; Jeanjean, 2002 ; Shabou et Boulila Taktak, 2002 ; Kothari et al., 2005 ; Chan, Chan, Jegadeesh et Lakonishok, 2006). ***Dans cette étude, nous utilisons les accruals comme mesure de la qualité de l'information comptable produite au sein des entreprises camerounaises.***

$Accruals_{it} = Variation\ du\ Besoin\ en\ fonds\ de\ roulement_{it} - Dotations\ aux\ amortissements\ et\ provisions_{it} - DP_{it} + Reprises_{it} + Production\ Immobilisée_{it} + Production\ Stockée_{it}$

Avec pour la société i pour la période t

Afin d'affiner notre variable expliquée, nous allons rapporter le montant des accruals sur le total de l'actif afin de mesurer la qualité de l'information comptable.

$$\text{Qualité de l'IC} = \frac{\text{Accruals}}{\text{Total de l'Actif}}$$

4.2. Les variables explicatives

Il s'agit des déterminants de la production de l'information comptable. Parmi ces facteurs explicatifs, dans cette étude, nous aborderons les choix comptables du dirigeant, la qualité de l'audit, la présence d'un comité d'audit, son fonctionnement et son indépendance afin de produire une information comptable fiable et sincère.

☞ Les choix comptables du dirigeant

Il s'agit des options prises par le dirigeant lui permettant d'accroître son utilité personnelle. A cet effet, le dirigeant adapte ses choix comptables pour satisfaire aux attentes des actionnaires, il peut adopter un comportement « maximisateur » pour détourner ses choix comptables au profit de l'augmentation de sa rémunération. En effet, lorsque sa rémunération est indexée sur des indicateurs comptables, le dirigeant optera pour les choix comptables qui augmentent le résultat (Watts et Zimmerman, 1986 ; Healy, 1985 ; Scott, 1997). Dans cette étude, les choix comptables du dirigeant sont mesurés par **la politique d'amortissement pratiquée et la gestion des stocks.**

▪ Gestion des amortissements (GAmt)

En vue de diminuer la dotation annuelle d'amortissement et augmenter, par conséquent, le résultat comptable, les dirigeants choisissent souvent la méthode d'amortissement linéaire puisqu'elle tend à amortir moins les immobilisations les premières années que le choix dégressif. Dans ce cadre, Saada (1995), Djama et Boutant (2006) et Jeanjean (1999) affirment

que la méthode d'amortissement (linéaire / dégressif) est une pratique comptable qui peut être manipulée pour des fins de gestion des résultats. L'amortissement constitue à notre avis un levier de manipulation comptable. Cette pratique est mesurée comme suit : c'est une variable dichotomique qui prend la valeur 1 si l'entreprise adopte la méthode d'amortissement linéaire et la valeur 2 si elle adopte la méthode d'amortissement dégressif.

▪ Gestion des stocks (Gstock)

Le degré de liberté dont dispose les dirigeants porte entre autres sur la politique d'évaluation des stocks. Alors, la variable « gestion des stocks » est une variable dichotomique qui prend la valeur 1 si l'entreprise utilise la méthode valorisation de stocks FIFO, et 2 en cas d'utilisation de la méthode du CMP. Cette mesure a été utilisée aussi par Shabou et Taktak (2002) et Saada (1995).

☞ La qualité de l'audit

Selon DeAngelo (1981), l'indépendance de l'auditeur est corrélée avec sa taille et cette dernière influence la qualité de l'audit. D'ailleurs, plusieurs auteurs (Feltham, Hughes et Simunic, 1991; DeFond et Jiambalvo, 1993) utilisent le critère *big six* comme un indicateur de qualité d'audit³. Dans le cadre de cette étude, *la qualité d'audit est mesurée par l'appartenance ou non du commissaire aux comptes à un cabinet international (Big four)*. Il s'agit donc d'une variable dichotomique qui prend 1 si l'entreprise est auditée par un *Big N* et 2 dans le cas contraire.

³ La disparition d'Andersen suite à l'affaire Enron a réduit à quatre les grands cabinets : Price Waterhouse Coopers, Deloitte Touche Tohmatsu, Ernst and Young et KPMG.

☞ **L'existence du comité d'audit (CAUD)**

C'est une variable dichotomique prenant la valeur 1 dans le cas où il existe un comité d'audit au sein du conseil d'administration et 2 dans le cas contraire.

☞ **Le fonctionnement du comité d'audit**

L'efficacité du comité d'audit se traduit par une surveillance permanente et un suivi régulier des activités des organes dirigeants. Cette efficacité est mesurée dans le cadre de cette étude par le **nombre de réunion du comité d'audit** au cours d'exercice comptable.

☞ **Indépendance du comité d'audit**

L'indépendance du comité d'audit dépend de sa composition. Ainsi, la présence des administrateurs externes, des banquiers d'affaires et des experts financiers au sein du comité d'audit conforte son indépendance. Dans cette étude, l'indépendance du comité d'audit est mesurée par la **présence des banquiers d'affaires et des experts financiers**.

☞ **La perception de l'absence d'un cadre strict et rigoureux de contrôle et de régulation comptable**

C'est une variable dichotomique prenant la valeur 1 dans lorsque les acteurs perçoivent la présence d'un cadre strict et rigoureux de contrôle et de régulation comptable dans le processus de production de l'information comptable et 2 dans le cas contraire.

4.3. Spécification du modèle de l'étude

Dans une posture explicative, la dégradation de l'information comptable trouve une tentative d'explication à travers les dysfonctionnements systémiques et environnementaux qui ne sont pas les seules variables pouvant affecter la fiabilité et la pertinence de l'information comptable. Enfin, et puisque la certification de l'auditeur externe constitue une garantie de la fiabilité des états financiers élaborés par la firme, notre variable de contrôle serait la qualité de l'audit. Notre cadre conceptuel s'inscrit dans la perspective informationnelle des états financiers annuels.

$$Q_{IC} = \beta_0 + \beta_1 CCD + \beta_2 QAUD + \beta_3 CAUD + \beta_4 F_{CAUD} + \beta_5 IND_{CAUD} + \beta_6 CIR + \varepsilon$$

Avec :

- **Q_IC**: Qualité de l'information comptable ;
- **CCD**: Choix comptables du dirigeant ;
- **CAUD**: Comité d'audit ;
- **F_CAUD**: Fonctionnement du comité d'audit ;
- **IND_CAUD**: Indépendance du comité d'audit ;
- **CIR**: Perception de l'absence d'un cadre strict et rigoureux de contrôle et de régulation comptable.

Les variables de l'étude nous ont amené à opter pour le modèle ANOVA.

4.4. Analyse de l'effet des facteurs susceptibles d'avoir un lien avec la qualité de l'information comptable

4.4.1. Les hypothèses statistiques.

Pour un test d'hypothèse, il existe toujours deux hypothèses statistiques : l'hypothèse nulle et l'hypothèse alternative.

Le rejet de l'hypothèse nulle permet d'inférer l'existence d'un lien entre les modalités des variables explicatives et la variable dépendante. Sous SPSS, l'hypothèse nulle est vérifiée à l'aide du test de Fisher.

4.4.2. Condition d'application et d'interprétation d'une ANOVA à plusieurs facteurs

Pour que les conclusions d'une ANOVA soient valides, il faut que l'hypothèse de l'homogénéité de la variance intragroupe soit acceptée et que les données suivent une distribution normale. Le test de Levene ($\text{sig} > 0,05$) est utilisé pour accepter l'hypothèse d'homogénéité de la variance intragroupe.

4.4.3. Interprétation des résultats de l'ANOVA à plusieurs facteurs

☞ Vérification de l'hypothèse d'homogénéité

Le tableau n°2 ci-dessous révèle que le test de Levene est significatif ($\text{sig} = 0,453 > 0,05$), l'hypothèse d'égalité des variances est donc acceptée. A présent, nous pouvons procéder à l'analyse des résultats de l'ANOVA.

Tableau n° 2: Test de Levene d'homogénéité des échantillons

Test d'égalité des variances des erreurs de Levene			
Variable dépendante: Q_IC_2011			
D	ddl1	ddl2	Sig.
1,048	55	31	0,453
Teste l'hypothèse nulle que la variance des erreurs de la variable dépendante est égale sur les différents groupes.			

Source : Nos soins avec SPSS

☞ Analyse des résultats de l'ANOVA

Le modèle explique **72,1%** (R^2) de la qualité de l'information comptable produite. D'après le tableau n° 3 ci-dessous, nous pouvons conclure avec un risque de première espèce de 5 % que, la méthode d'amortissement utilisée ($F=5,747$; $p=0,023$), le nombre de réunions tenues par le comité d'audit au cours d'un exercice comptable ($F = 4,573$; $p = 0,009$) et les interactions : « méthode d'amortissement utilisé/ présence d'un comité d'audit dans l'entreprise ($F=5,448$; $p=0,026$) » et « méthode d'amortissement / le commissaire aux comptes de l'entreprise relève d'un cabinet d'audit international ($F=7,590$; $p=0,010$) » ont un impact significatif sur la qualité de l'information comptable produite. Ces mécanismes de gouvernance garantissent la production d'une information comptable fiable, régulière et sincère au sein des entreprises camerounaises

Tableau n° 3: Test des effets inter-sujets.

Variable dépendante: Q_IC_2011						
Source		Somme des carrés de type III	ddl	Moyenne des carrés	F	Sig.
Modèle corrigé		0,721	55	0,013	1,460	0,129
Ordonnée à l'origine		0,115	1	0,115	12,792	0,001
C05	Existence d'un cadre de régulation de l'IC produite au Cameroun	0,009	1	0,009	1,044	0,315
C06	Méthode d'amortissement utilisé	0,052	1	0,052	5,747	0,023
C07	Méthode d'évaluation des stocks pratiquée dans l'entreprise	0,004	1	0,004	0,394	0,535
D01	Présence d'un comité d'audit dans l'entreprise	0,000	1	0,000	0,024	0,878
D02	Votre comité d'audit est – il constituée des banquiers d'affaires et des experts financiers	0,000	1	0,000	0,006	0,941
D03	Quel est le nombre de réunion que tient votre comité d'audit au cours d'un exercice comptable ?	0,123	3	0,041	4,573	0,009
D04	Le commissaire aux comptes de votre entreprise relève – t – il d'un cabinet d'audit international	0,021	1	0,021	2,317	0,138
C05 * C07		0,019	1	0,019	2,067	0,161
C05 * D01		0,004	1	0,004	0,492	0,488

C05 * D03		0,018	3	0,006	0,658	0,584
C06 * C07		0,000	1	0,000	0,000	0,995
C06 * D01		0,049	1	0,049	5,448	0,026
C06 * D03		0,004	1	0,004	0,441	0,511
C06 * D04		0,068	1	0,068	7,590	0,010
C07 * D01		0,034	1	0,034	3,818	0,060
C07 * D02		0,008	1	0,008	0,867	0,359
C07 * D03		0,010	3	0,003	0,364	0,780
C07 * D04		0,009	1	0,009	0,967	0,333
D01 * D03		0,016	2	0,008	0,916	0,411
D02 * D03		0,021	3	0,007	0,773	0,518
D02 * D04		0,014	1	0,014	1,539	0,224
D03 * D04		0,019	2	0,010	1,082	0,351
C05 * C07 * D03		0,004	1	0,004	0,397	0,533
Erreur		0,278	31	0,009		
Total		1,188	87			
Total corrigé		0,999	86			
R²=0,721	(R²ajusté=0,227)					

Source : Nos Soins avec SPSS.

Il serait intéressant à ce stade, de savoir lequel des niveaux de nos facteurs significatifs affecte le plus (ou le moins) la qualité de l'information comptable produite. Les facteurs manipulés ayant chacun au moins deux niveaux. Lorsque la méthode utilisée est linéaire, la qualité de l'information comptable semble être meilleure que lorsque la méthode est dégressive. Par ailleurs, l'information comptable est nettement de meilleure qualité lorsque le comité d'audit tient au moins deux réunions au cours d'un exercice comptable. De même, le fait que le commissaire aux comptes relève d'un cabinet d'audit international influence le choix de la méthode d'amortissement à adopter.

Pour confirmer ces observations, nous devons procéder à des comparaisons «post hoc ». Malheureusement le logiciel SPSS ne fournit ces tests que lorsqu'il y a plus de 2 modalités par facteur. Dans le cas présent les facteurs ont chacun deux modalités, donc aucun résultat de comparaison ne peut être disponible.

5. Analyse économétrique et discussions des résultats

Globalement, le modèle de l'étude est significatif au seuil de 1 %. De ce fait, la présence au sein des entreprises camerounaises des mécanismes de gouvernance internes et externes garantissent la production d'une information fiable et sincère. La présente étude a démontré que les choix comptables des dirigeants en particulier le choix de la méthode d'amortissement comptable explique la qualité de l'information comptable, **notre première hypothèse est donc validée.**

De même, la présence d'un comité d'audit dans l'entreprise, le nombre de réunions tenues par le comité d'audit au cours d'un exercice comptable permettent à l'entreprise au sein du contexte camerounais de produire des états financiers reflétant la situation réelle et exacte du patrimoine et de la situation financière de l'entreprise. Ce levier interne de gouvernance conforte à notre avis la performance informationnelle des états financiers de synthèse, **nos deuxième et quatrième hypothèses sont donc confirmées.** Toutefois, **la troisième hypothèse, à savoir, la présence au sein du comité d'audit des banquiers d'affaires et des experts financiers influencent significativement la qualité de l'information produite au sein des entreprises camerounaises, est statistiquement invalidée.**

La qualité de l'audit externe mesurée par l'appartenance du commissaire aux comptes à un cabinet international a une influence significative sur la qualité de l'information comptable produite. Du fait de la réputation du cabinet, l'importance des moyens déployés et l'expertise des auditeurs, les états financiers audités suscitent de la part des acteurs une forte crédibilité

en l'information publiée. **La cinquième hypothèse est donc confirmée.** De même, la perception de l'existence d'un cadre institutionnel strict et rigoureux de régulation et de contrôle comptable n'explique pas dans cette étude la qualité de l'information comptable au sein des entreprises camerounaises. Il s'agit là d'un résultat mitigé car la présence d'un cadre institutionnel strict et rigoureux à travers l'aspect coercitif devrait favoriser la production d'une information comptable fiable et sincère. **La sixième hypothèse est statistiquement invalidée.**

En somme, l'objectif de cette communication était de décrire le processus de reddition comptable et leur faculté à produire par une information de qualité. Un constat avait notamment motivé cette communication : la présence au sein de l'entreprise des leviers internes et externes de gouvernance fonctionnels prédispose les dirigeants à travers leurs choix comptables à produire une information fiable et sincère. Les conclusions auxquelles confortent nos prédictions.

Les résultats de l'étude confortent un lien fort et significatif existe entre les mécanismes internes et externes de gouvernance fonctionnels la qualité de l'information comptable produite.

Toutefois, les résultats de cette recherche sont atténués par un certain nombre de limites. La rareté d'études sur le sujet au sein du contexte camerounais. Notre mérite est d'avoir osé nous attaquer sur le processus de la reddition des comptes annuels. Nous suggérons la mise en place d'un cadre institutionnel fort et rigoureux permettant de suivre et d'encadrer la production de l'information comptable afin de tendre vers l'image fidèle des entreprises au sein du contexte OHADA. La prise en main par l'Etat du marché de l'audit par l'instauration d'une compagnie des commissaires aux comptes sous l'égide de l'ONECCA. De même, afin de réduire des manipulations comptables par les différents acteurs, les autorités devraient créer une centrale des états financiers qui devra lutter contre le principe de quatre bilans et garantir la production d'une information fiable et sincère.



MBALLA ATANGANA, Y. V., 2016, La production de l'information comptable au sein des entreprises camerounaises : vers l'urgence d'une réforme institutionnelle ?, *Revue de Management et de Stratégie*, (3:2), pp.48-77, www.revue-rms.fr, VA Press.

Pour conclure, au sein des entreprises camerounaises, la production de l'information comptable est sujette à diverses motivations et fait de ce fait l'objet des manipulations diverses. Ce constat conforte le principe de « quatre bilans » et est exacerbé du fait d'un laxisme institutionnel. Les états financiers annuels, loin d'être au cœur de la représentation comptable, sont utilisés à des fins opportunistes. Ainsi, la production d'une information comptable fiable et sincère est la conséquence d'un fonctionnement harmonieux des leviers de gouvernance tant internes qu'externes ainsi que de la mise en place des structures de régulation et de l'éthique au cœur des choix managériaux.

REFERENCES

Arcay, M. R. B., Vazquez, M. F. M. 2005, Corporate characteristics governance rules and the extent, of voluntary disclosure in Spain. *Advances in Accounting* 21: 299-331.

Barako, D. G., Hanock, P., Izan, H. Y. 2006, Factors influencing voluntary corporate disclosure by Kenyan company. *Corporate Governance: an International Review* 14 (2) : 107-125.

Bédard, J., Chtourou, S., Courteau, L. 2004, "The Effects of Audit Committee Expertise, Independence, and Activity on Aggressive Earnings Management", *Auditing, A Journal of Practice and Theory*, vol. 23 n° 2, pp.13-36.

Boughanmi, A. Deffains, B. 2006, Droit, gouvernance d'entreprise et structure du système financier : analyse économétrique du cas français (1980-2004). *Contrôle, Finance et Stratégie* 9 (4) : 33-66.

Breton, G., Tafler, R. 1995, « Creative accounting and investment analyst response », *Accounting and Business Research*, vol. 25, 1995, n° 98, pp. 81-92.

Carcello, J.V., Hollingsworth, C.W., Klein, A., Neal, T.L. 2006b, *Audit committee financial expertise, competing corporate governance mechanisms, and earnings management*. NYU working paper n° 2451/27455, <http://ssrn.com/abstract=1280676>.

Chan, K., Chan, L. K. C., Jegadeesh, N., Lakonishok, J. 2006, "Earnings Quality and Stock Returns" *Journal of Business*, vol. 73, pp. 1041-1082.

Charreaux, G. 2004, *Les théories de la gouvernance : de la gouvernance des entreprises à la gouvernance des systèmes nationaux*. *Cahier de recherche du Fargo*, n°1040101.

DeAngelo, L. 1981, « Auditor size and audit quality », *Journal of accounting and economics*, vol. 3, pp. 183-199.

DeAngelo, L. E. 1986, « Accounting Numbers as Market Valuation Substitutes : a Study of Management Buyouts of Public Stockholders », *The Accounting Review*, vol. 61, July, p. 400-420.

Dechow P., Sloan R. 1991, Executive incentives and the horizon problem : an empirical investigation, *Journal of accounting and Economics*, volume 14, numéro 1, pp. 51-89.

Defond, M., Jiambalvo, J. 1993, « Factors related to auditor-client disagreements over income-increasing accounting methods. », *Contemporary Accounting Research*, pp. 415-431.

Djama, C., Boutant, J. 2006, « Stratégie(s) comptable(s) des dirigeants dans la détermination de la parité d'échange : le cas des fusions françaises », *Centre de Recherche en Gestion, Cahier de recherche n° 2006-172*, IAE de Toulouse, pp 1-36.

Feltham, G., Hugues, J., Simunic D. 1991, « Empirical assessment of the impact of auditor quality on the valuation of new issues. », *Journal of Accounting and Economics*, vol. 14, pp. 375-399.

Forker, J. J. 1992, Corporate governance and disclosure quality. *Accounting and Business*

Healy, P. 1985, "The Effect of Bonus Schemes on Accounting Decisions", *Journal of Accounting and Economics*, vol.7, pp. 85-107.

Janin, R., Piot, C. 2008, « L'influence des auditeurs externes et des comités d'audit sur le contenu informatif des manipulations comptables », *La Revue des Sciences de Gestion, Direction et Gestion*, n° 233, pp. 23-34.

Jeanjean, T. 1999, « Théorie positive de la comptabilité : une revue des critiques », *Cahier de recherche du CEREG*, n° 99-12, Université de Paris-Dauphine.

Jeanjean, T. 2002, « Gestion du résultat : mesure et démesure », *Working Paper*, Communication au 23^{ième} Congrès de l'Association Française de Comptabilité, pp. 1-22.

Jensen, M. C. 1993, The Modern Industrial Revolution, Exit, and the Failure of Internal Control Systems. *Journal of Finance* 48 (3) : 831-880.

Kent, P., Stewart, J. 2008, Corporate governance and disclosures on the transition to International Financial Reporting Standards. *Accounting and Finance* 48 : 649-671.

Klein B. R., Leffler K. 1981, "The Role of Market Forces in Assuring Contractual Performance" *Journal of Political Economy* 89(4), p. 615-641;

Kothari, S. P. 2001, "Capital Market Research in Accounting" *Journal of Accounting and Economics*, 31, 105-231.

Krishnan, G. 2003, Audit Quality and the Pricing of Discretionary Accruals. *Auditing: A Journal of Practice and Theory* 22 (1) : 109-126.

La Porta, R., Lopez-de Silanes, F., Shleifer, A. 2006, What Works in Securities Laws? *Journal of Finance* 61 (1): 1-32.

La Porta, R., Lopez-de Silanes, F., Shleifer, A. Vishny, R. 2000, Investor Protection and Corporate Governance. *Journal of Financial Economics* (58) : 3-27.

La Porta, R., Lopez-de-Silanes, F. Shleifer, A. 1999a, Corporate Ownership Around the World. *Journal of Finance* 54 (2) : 471-517.

La Porta, R., Lopez-de-Silanes, F., Shleifer A., Vishny, R. 1999b, The Quality of Government. *Journal of Law, Economics and Organization* 15 : 222-279.

Labelle, R., Raffournier, B. 2000, Comparaison des modèles de gouvernement d'entreprise canadien, français et allemand. *Revue internationale de gestion* 25 (3): 49-57.

Lamrani, E. M. 2012, Éthique et gestion du résultat comptable, *Revue Interdisciplinaire sur le Management et l'Humanisme* n°2 - NE - mai-juin-juillet - VARIA, CEDAG (EA 1516) Université Paris Descartes, Sorbonne Paris, 16 p.

Mahoney, P. G. 2009, The development of securities law in the United States. *Journal of Accounting Research* 47 (2) : 325-348.

Michaiesco, C. 2009, « Qualité de l'information comptable », *Encyclopédie de Comptabilité, Contrôle de gestion et Audit*, sous la direction de Bernard Colasse, 2^{ème} édition, Economica, pp. 1219-1229.

Omar T., Feudjo J. R., Sadjó K. 2013, Les déterminants du délai de publication des états financiers annuels : une étude empirique au Cameroun. *La Revue Gestion et Organisation* 5 : 96-102.

Rahman, R.A., Ali, F. M. 2006, Board, audit committee, culture and earnings management : Malaysian evidence. *Managerial Auditing Journal* 21 (7) : 783-804.

Saada, T. 1995, « Les déterminants des choix comptables : étude des pratiques françaises et comparaison franco-américaine. », *Comptabilité, Contrôle, Audit*, Tome 1, vol. 2, pp. 52-74.

Scott, R. W. 1977, "Effectiveness of Organizational Effectiveness Studies", in P. S. Goodman et J. M. Pennings, *New Perspectives on Organizational Effectiveness*, Jossey-Bass.

Shabou, R., Taktak, B. N. 2002, « Les déterminants de la comptabilité créative : étude empirique dans le contexte des entreprises tunisiennes », *Comptabilité- Contrôle-Audit*, Tome 8, vol. 1, Mai, pp. 5-24.

Stulz, R. 2009, Securities laws, disclosure, and national capital markets in the age of financial globalization. *Journal of Accounting Research*. 47 (2) : 349-390.

Subramanyam K.R. 1996, « The pricing of discretionary accruals », *Journal of Accounting and Economics*, vol. 22, pp. 249-281.

Watts R., Zimmerman J. 1986, *Positive accounting theory*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice Hall.

Watts R., Zimmerman, J. 1990, « Positive accounting theory: a ten year perspective », *The Accounting Review*, vol. 65, pp. 131-156.

Wright D. W. 1996, Evidence on the relation between corporate governance characteristics and the quality of financial reporting. *SSRN Working Papers*, pp. 1-38.

Xie B., Davidson W.N. et Dahalt P. J. 2003, "Earnings management and corporate governance: the role of the board and the audit committee", *Journal of corporate finance*, vol. 9, pp. 295-316.

Yang, J. S., Krishnan, J. 2005, Audit committees and quarterly earnings management. *International Journal of Auditing* 9: 201-219.

Zmijewski, M., Hagerman, R. 1981, An income strategy approach to the positive theory of accounting standard setting/choice, *Journal of Accounting and Economics*, vol. 3, pp. 129-149.